

## Conseil Municipal du Mardi 08 juillet 2025 à 20h00

### Délibération N° 2025/050

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> juillet 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 17

Représentés : 3

Présents: Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés: Pierre PELTIER, Alexis LEON, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESI, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Béatrice NUGEYRE

### OBJET : HORAIRES EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE – REAFFIRMATION DE LA DEMANDE DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Madame la Maire explique au Conseil Municipal qu'un groupe de travail a été formé par la Métropole Rouen Normandie à la demande de plusieurs maires afin de réétudier les modalités et horaires d'allumage.

Il est nécessaire que le Conseil Municipal réaffirme sa volonté par rapport aux horaires d'extinction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** :

- De réaffirmer sa volonté de voir l'éclairage public de la commune s'éteindre de 1h00 à 5h00 à l'exception de la Route de Neufchâtel, Rue de L'Eglise et la Rue Augustin Fresnel qui doivent restées allumées toute la nuit du fait de la présence de la vidéo-protection.
- De transmettre cette délibération à Monsieur le Président de la Métropole Rouen Normandie afin que le souhait du Conseil Municipal soit pris en compte.

La secrétaire de séance,  
Adjointe à la Maire,  
Béatrice NUGEYRE

Transmis en Préfecture : 18 juillet 2025

Affichage : 18 juillet 2025



Pour copie conforme,  
La Maire,

Sylvie LAROCHE